



Découvrez les actualités de
votre Commune



EDITO de la REDACTION

Chères habitantes, chers habitants,

À l'approche des élections municipales, il est temps de réfléchir à l'avenir de notre belle commune de HURE. Depuis plusieurs années, nous avons travaillé, sans relâche, pour améliorer notre qualité de vie, renforcer notre communauté et bâtir un avenir durable pour tous. Aujourd'hui, nous vous invitons à poursuivre cette aventure ensemble.

Sous le mandat actuel, nous avons réalisé de nombreux projets qui ont transformé notre commune. Nous partageons régulièrement avec quelques exemples de réalisation. Cependant, comme toute action significative, ces projets nécessitent un engagement sur le long terme pour porter pleinement leurs fruits.

C'est pourquoi une partie de l'équipe municipale actuelle souhaite prolonger le mandat. Nous croyons fermement que la continuité est essentielle pour garantir la réussite des initiatives en cours et pour lancer de nouveaux projets. Notre vision pour HURE ne s'arrête pas ici ; elle s'étend sur plusieurs années, avec des objectifs clairs et des actions concrètes pour répondre aux besoins de notre communauté.

Nous avons encore beaucoup à accomplir ensemble.

Le paysan creuse des canaux dans les champs, l'armurier façonne la flèche, le charpentier courbe le bois, mais le sage se perfectionne lui-même

Ensemble, nous pouvons continuer à faire de HURE un village où il fait bon vivre, travailler et grandir.

Bonne lecture à tous !

SUJETS

Nous sommes toujours à la recherche de nouveaux sujets, ceux qui font l'actualité, mais pour lesquels vous n'avez pas forcément les détails. Nous allons, dans ce numéro, partager avec vous des informations, utiles à tous :

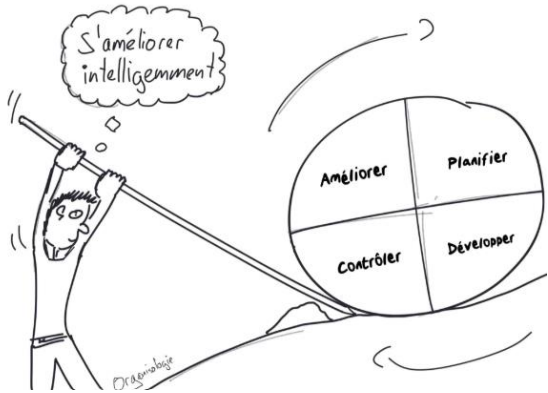
- Des cailloux dans la chaussure...
- La voirie : dégradation des chaussées
- Subvention aux associations
- Tarifs de location de la salle communale
- Le budget 2025 de la commune et des écoles
- Les écoles : fermeture de classe
- Journées du patrimoine 2025
- Elections municipales : du changement
- Cérémonie commémorative du 8 Mai 1945

LA PAROLE AUX ELUS



Bonjour,

Je souhaite vous parler de la roue de Deming. Quel rapport avec notre commune ? Au cours de chaque mandat, nous devons mener à bien de nombreux projets, tant curatifs (entretiens), que de nouveaux.



La roue de Deming, également connue sous le nom de cycle PDCA (Plan-Do-Check-Act), est une méthode d'amélioration continue qui peut être appliquée dans la vie quotidienne pour améliorer des processus ou résoudre des problèmes. Voici comment elle fonctionne de manière simple :

Planifier (Plan) : Identifiez un objectif ou un problème que vous souhaitez résoudre. Par exemple, si vous voulez mettre en place l'adressage sur la commune.

Faire (Do) : Mettez en œuvre votre plan. Dans notre exemple, nous avons travaillé avec un partenaire pour la gestion technique.

Vérifier (Check) : Évaluez les résultats de votre action. Les nouvelles adresses sont reconnues, utilisables au quotidien, les panneaux sont posés, les plaques individuelles distribuées.

Agir (Act) : Si les résultats sont positifs, pas de correction à apporter, par contre si les panneaux sont endommagés ou disparaissent, il faut agir et continuer d'avancer.

En répétant ces étapes, vous pouvez continuellement améliorer différents aspects de votre vie quotidienne, que ce soit pour gérer votre temps, améliorer vos habitudes de travail ou même vos relations personnelles.

Cette méthode est simple mais puissante, car elle vous permet de tester des changements de manière structurée et d'apprendre de vos expériences pour apporter des améliorations continues.

Faisons tous des efforts pour aller de l'avant, le **passé** et le **présent** sont nos moyens, seul l'**avenir** est notre fin.

Fièrement votre !
Gilles OLLIVIER, 2^{ème} Adjoint

Chères Habitantes, Chers Habitants,

Dans la continuité de notre transparence avec vous, dans ce numéro, nous mettons l'accent sur une présentation des trois budgets 2025 dits primitifs (prévisionnels), votés en avril de chaque année.

Quels sont-ils ? Le budget de la commune ainsi que son budget annexe affecté au bâtiment de l'épicerie et celui du CCAS, classés par thèmes généraux au sein des deux sections : fonctionnement et investissement.

C'est à partir de ces budgets, que les membres des commissions peuvent étudier les faisabilités ou non des projets supplémentaires à ceux prévus en amont.

Et à l'issue de ces commissions, une présentation est faite lors du Conseil Municipal, à l'ensemble des élus pour en délibérer.

Tout ceci a du sens d'une année à l'autre par un travail dans la continuité ; tout ceci a du sens et une partie des élus actuels souhaite se représenter aux prochaines élections municipales, dont moi-même, pour finaliser des actions en cours et d'autres à venir dont nous avons connaissance et dont les travaux préparatoires ont déjà eu lieu.

Malheureusement, nous sommes conscients que la tâche qui nous incombe sera encore plus difficile, par des restrictions budgétaires directes ou par des baisses de pourcentage de dotation de subventions aux communes.

Pour cette année 2025, la suppression de la subvention départementale, le FDAEC (Fonds Départemental d'Aide à l'Équipement des Communes), qui était attribuée par notre département. Cette subvention a été créée dans le cadre de la politique d'aménagement du territoire girondin, pour aider les communes à la réalisation de travaux d'équipement, de voirie et d'acquisition de matériel. L'enveloppe globale du FDAEC a déjà été réduite de plus de la moitié en 2024 par rapport à 2023. Pour 2025, il s'agit d'une perte de recettes d'environ 14 000 € pour la commune.

Ceci a bien sur un impact important car c'est une des recettes bien souvent affectée à la voirie.

Adaptation est un maître mot qui revient souvent lors de nos réunions !

L'échéance des prochaines élections municipales se rapproche vite ; aussi, je souhaite aussi par ce numéro que les modifications apportées par l'Etat au mode de scrutin vous soient présentées de manière compréhensible.

N'hésitez pas à venir à la rencontre des élus pour en discuter et discuter du futur !

Très cordialement,

Mylène Morin, Maire de Hure



Les associations

Comme chaque année, le vote du budget est, pour le conseil municipal, l’occasion de recevoir des demandes de subventions de la part des associations de notre commune et de celles qui oeuvrent sur notre commune, obligatoirement accompagnées par des documents financiers qui nous aident à décider de la dotation des subventions octroyées.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal a décidé d’attribuer les subventions suivantes pour l’année 2025 :

Hure en gym	200 €
Aviron Réolais	200 €
Club de football Union Hure Fontet	200 €
Les nuits d’Hure	150 €
Association Sauvegarde de l’église	150 €
Société de pêche de Meilhan	70 €
La boule Huroise	50 €
Comité des fêtes	600 €
Les Hurons du canal	240 €
FNACA	70 €
Jeunes Sapeurs Pompiers	70 €
Société de chasse	450 €

Total : 2 450.00 €

Comme vous le savez, la commune se doit de prévoir les travaux (parc immobilier vieillissant, voirie très sollicitée et aléas) qui nécessitent une gestion rigoureuse des ressources financières.

Pour autant, le conseil municipal a tenu à maintenir les dotations de subventions aux associations.

Ainsi, nous encourageons la diversité et la richesse de notre tissu associatif.

A ces subventions s’ajoutent gratuitement, le prêt de la salle communale, le prêt des infrastructures sportives et de la salle des associations, pour l’ensemble de celles-ci, quelque soit la fréquence d’utilisation, ce qui induit des charges au titre de l’eau, de l’électricité et de l’entretien régulier de ces bâtiments par les employés communaux.

Le tissu associatif de notre commune s’est étoffé avec de nouvelles associations qui apportent des idées et des projets innovants.

En leur offrant une chance de se développer, nous participons à maintenir une offre variée et contribuons à dynamiser notre communauté.

Ensemble, nous pouvons continuer à faire de notre communauté un lieu dynamique et solidaire.



L’association **la Boule Huroise** a remis en état le terrain de pétanque pour permettre à tous d’en profiter. Merci pour leur action.



Les Nuits d’Hure



Les prochaines dates du festival de jazz sont les suivantes : **11, 12 et 13 septembre 2025.**

Plongez vous dans une atmosphère chaleureuse et festive, où la musique jazzy résonne dans un véritable séchoir à tabac ou sous les étoiles. Venez profiter chaque soir de deux concerts en compagnie d’artistes talentueux, de rencontres chaleureuses et de moments simples mais mémorables.

Rejoignez nous pour une expérience musicale unique et authentique. Notre ligne artistique : des musiques vivantes conciliant qualité artistique, musicalité et accessibilité.

Et que durent ces moments doux.

Le Président, Les Nuits d’Hure

<https://www.lesnuitsdhure.fr/programme-2025>





[UNION HURE-FONTET](#) recrute des joueurs et joueuses pour la saison 2025/2026.
Vous pouvez nous contacter via nos réseaux sociaux ou Nicolas au 0744893697.
N'hésitez pas à partager !

Le Président, Nicolas Mauriac

Catégorie	Année de naissance
U6	2020
U7	2019
U8	2018
U9	2017
U10	2016
U11	2015
U12	2014
U13	2013
U14	2012
U15	2011



Si, comme nous, vous les suivez sur les réseaux sociaux, vous constatez que beaucoup de tournois sont organisés sur notre commune, ainsi qu'à l'extérieur.

Afin de soutenir nos champions, n'hésitez pas à venir les rencontrer avec vos enfants.

Le projet de remplacement des anciens chauffe-eaux alimentant les douches est dans sa phase finale. Les devis réceptionnés s'élèvent entre 8 000 € et 11 000 €. Nos équipes et celles reçues profiteront de ces aménagements dès la prochaine saison.

Les Journées du Patrimoine les 20 et 21 septembre 2025

Dans le cadre des Journées du Patrimoine, des manifestations seront prévues. Nous reviendrons vers vous avec le programme des animations.

Est à l'étude une exposition photo, une exposition de matériel agricole, ainsi qu'un concert « Gospel » dans l'église Saint-Martin.

Deux associations s'associent pour l'occasion : [l'Association de Sauvegarde de l'Eglise Saint Martin](#) et [les Hurons du canal](#).



Nettoyons la nature !

Le 24 Mai 2025, rendez-vous à 14h00, Place des Justes.

Nous reconduisons l'opération Nettoyons la Nature avec la **mairie de Fontet** et, en partenariat avec l'USTOM.



Cette année, l'opération se déroule sur certains secteurs de notre commune, notamment les bords du canal et du Lisos.

Nous avons collectés , en 2024, pas moins de 50 kgs de déchets (recyclables ou non).

Venez nombreux, l'**USTOM** mettra à notre disposition, des gants, des pinces, des sacs et des chasubles.

A l'issue de cette action, une collation sera servie.





POLE BIEN ÊTRE avec des prestations offertes par des professionnels locaux.

PÔLE SANTE avec des professionnels de la santé à votre service

VILLAGE GOURMAND : un burger du Coeur, préparé avec des produits locaux par le Comité des Fêtes de Loupiac de la Réole, bénévolement.

De plus, seront proposés des menus kids, des options veggies, ainsi que des crêpes et autres desserts.

Le PARRAIN sera cette année **THOMAS BOUDAT** et, grâce à lui, pour cette édition, une boucle de CYCLO RANDO est créée.

Sans les bénévoles, cette manifestation ne pourrait avoir lieu dans de bonnes conditions.

Merci aux élu(e)s et non élu(e)s de la commune qui se portent volontaires pour cette année, merci aux associations Hure en Gym pour leur action, merci aux entreprises de la commune pour le mécénat.

N'oubliez pas la date **du 18 Mai 2025**, ce sera l'occasion de nous retrouver sur la base nautique de Fontet, pour la **3ème édition de Coeurs en Réolais** autour des activités suivantes proposées par la Communauté des Communes du Réolais en Sud Gironde :

- **4 randos pédestres de 3, 7, 10 et 20 km,**
- **2 randos VTT de 23 et 43 km,**
- **1 rando cyclo de 56 km**
- **3 Courses nature de 7, 10 et 20 km et des courses enfant (11H30)**

L'ensemble de ces parcours traverseront les communes de Hure, Fontet, Noailiac et Loupiac de la Réole, partenaires de cette édition.

Pour les pitchounes, des animations gratuites ainsi qu'une structure gonflable sont prévues.



En juillet, Thomas a été un des coureurs retenus par la Fédération Française de Cyclisme pour les épreuves sur piste des Jeux Olympiques. Engagé dans l'épreuve de poursuite par équipe, il termine sixième après avoir battu plusieurs fois le record de France de la discipline.

CEREMONIE DU 8 MAI



Le cortège est parti de la place de la République vers 10H30, pour se rendre ensuite, au Monument aux morts. Les enfants ont déposé leur bouquets de fleurs, accompagnés de Madame le Maire et de la gerbe de la commune. La cérémonie a été suivie par un apéritif offert par la municipalité.

A l'occasion du 80e anniversaire de la victoire du 8 mai 1945, sonnant la fin de la Seconde Guerre Mondiale, la cérémonie commémorative a eu lieu jeudi 8 mai 2025, en matinée.

Comme chaque année, cette journée de mémoire rend hommage aux combattants et aux populations civiles, décédés, blessés et meurtres.

COMMÉMORATION DU 8 mai 1945



VOIRIE



De nombreux panneaux sont la cible de trublions, qui, à de nombreuses reprises, « s’amusent » à démonter, endommager les panneaux de la commune.

Heureusement, certains photographes amateurs, observant la faune sauvage, nous permettent de découvrir un gibier que nous ne manquerons pas de contacter.

En supplément du coût financier, c’est un manque de respect envers les employés communaux et le travail qu’ils effectuent.

Autre incivilité : nous avons du faire appel à une entreprise locale pour sécuriser une partie du pont qui a été endommagée par un véhicule hors gabarit (poids et largeur), le chauffeur ne s’étant pas manifesté....

A peine le pont sécurisé, les barrières ont été écrasées, certainement par un véhicule du même type.

Comme pour les panneaux, nous allons devoir remplacer ces barrières, et cela sera certainement au détriment d’autres actions.

Sécurisation du pont : 750€ HT + rachat de barrières



Vous avez pu le constater, les chaussées ont subi les épisodes pluvieux et se sont dégradées.

De ce fait, de nombreux « nids de poules » se sont formés.

Nous avons passé la commande pour un montant de 60 000 € TTC environ pour des travaux en 2 phases, permettant l’étalement de la dépense en fonction de l’étalement de la perception des recettes.



L’entreprise en charge des réparations intervient courant juin, pour la 1^{ère} phase des travaux.

Entre ces 2 périodes, les employés communaux continueront d’apposer du point à temps.



SALLE COMMUNALE

Suite au vote du budget 2025, l’entreprise LATOUR CARRELAGE a été retenue pour la prestation de changement du revêtement de sol. Les travaux auront lieu en fonction des disponibilités de la salle.



BUDGET COMMUNAL PREVISIONNEL 2025 – une règle : maximiser les dépenses et minimiser les recettes

Fonctionnement Dépenses	470 700€	Fonctionnement Recettes	470 700 €
- Achats et Charges - USTOM - SDIS - Impôts et taxes - Intérêts annuels - Subventions - Frais de personnel - Indemnités élus - Versement au SIVOS - Virement investissement - Réserve	76 750 € 5 000 € 9 500 € 4 600 € 7 700 € 2 450 € 121 500 € 33 200 € 125 000 € 55 000 € 30 000 €	- Impôts et Taxes - Concours de l'état - Loyers - Autres recettes - Excédent reporté	183 900 € 174 400 € 26 000 € 6 040 € 80 360 €

Investissement Dépenses	242 000 €	Investissements Recettes	242 000 €
- Voirie - Pont jean de la Moune - Salle des fêtes - Emprunt Eclairage publ. - Emprunts - Solde d'exécution reporté	25 000 € 10 000 € 24 300 € 4 700 € 26 800 € 151 200 €	- Fonds de Compensation TVA - Excédent capitalisé - Solde des subventions - Virement du fonctionnement	35 000 € 108 700 € 43 300 € 55 000 €

Capital dû des emprunts		Travaux à prévoir en fonction des recettes supplémentaires	
- Aménagement du Bourg 1 - Aménagement du Bourg 2 - Achat Bat. Epicerie - Avance Eclairage public	84 600 € 149 900 € 19 200 € 32 900 €	- Vétusté de l'abri à l'ancienne poste - Vétusté de la chaudière (logements ancienne poste) - Remplacement des chauffes-eau au stade - Toiture de l'église - Imprévus (il y en aura toujours)	

BUDGET ANNEXE DE L'EPICERIE PREVISIONNEL 2025

Fonctionnement Dépenses	19 962 €	Fonctionnement Recettes	19 962 €
- Entretien bâtiments - Réserve	15 150 € 4 812 €	- Loyers de l'épicerie - Excédent reporté	4 200 € 15 762 €

BUDGET DU CCAS PREVISIONNEL 2025

Fonctionnement Dépenses	37 100€	Fonctionnement Recettes	37 100 €
- Achats et Charges - Intérêts - Virement investissement	32 430 € 550 € 4 120 €	- Loyers - Excédent reporté	19 800 € 17 300 €
Investissement Dépenses	4 900 €	Investissements Recettes	4 900 €
Emprunts	4 900 €	- Virement du fonctionnement - Exédent reporté	4 100 € 800 €

RENTREE SCOLAIRE 2025

OUVERTURE DES INSCRIPTIONS

Ecole maternelle de Hure

ENFANTS NES EN 2022 ENTRANT EN MATERNELLE

3 étapes nécessaires pour inscrire votre enfant

1

Inscription en mairie

L'inscription se déroule dans votre mairie où vous devez vous rendre avec un justificatif de domicile et votre livret de famille. Une fiche d'inscription vous sera remise.

2

Inscription au SIVOS mail : contact@sivos-fhl.fr

Un passage au SIVOS FHL situé à l'école de Loupiac est nécessaire pour amener la fiche d'inscription remise par la mairie afin de la faire valider.
Horaires d'ouverture : lundi de 13h30 à 17h30 et mercredi de 13h30 à 17h.

3

RDV d'admission à l'école de Hure

Prenez rendez-vous auprès de la direction de l'école afin de finaliser l'inscription de votre enfant au **05.56.61.10.00**.

Quelques informations sur les activités réalisées pour les élèves scolarisés à l'école maternelle :

Les loulous ont assisté le matin du 18 avril à un spectacle au sein de l'école sur le thème de l'eau et de son cycle. Notre projet de l'année concernant cette thématique, les élèves ont étudié à la fois les états, le cycle et les économies d'eau d'où l'installation d'un récupérateur d'eau (toujours dans le cadre de notre démarche pour le label E3D).

Vendredi 21 mars, les élèves se sont rendus à Gamm Vert pour apprendre à planter des fleurs dans le but d'attirer les insectes pollinisateurs. Les enfants sont revenus avec des plants pour chez eux et pour l'école.

Lundi 7 avril, nous étions tous au cinéma de La Réole afin de visionner "Petits contes sous l'océan".

L'équipe enseignante de la maternelle

Les défis de la gestion des trois écoles

Un regard sur les réalités et les enjeux quotidiens

Gérer trois écoles n'est pas une tâche aisée.

En effet, cela implique une multitude de dossiers et de défis qui nécessitent une coordination et une organisation rigoureuse.

Les implications de cette gestion s'étendent bien au-delà des simples murs des établissements, touchant aux infrastructures, au personnel, à la restauration, au péri-scolaire et aux transports.

Les écoles situées sur les communes de Hure, Fontet et Loupiac de la Réole sont gérées par le syndicat intercommunal : SIVOS FHL.

Le défi majeur de la gestion de plusieurs écoles réside dans la multiplicité de la maintenance et l'amélioration des infrastructures.

Les bâtiments scolaires nécessitent des travaux réguliers pour rester en bon état et répondre aux normes de sécurité. Cependant, les budgets alloués n'étant pas extensibles, des choix raisonnés obligent à prioriser certains travaux.

Les autres défis :
La gestion du personnel (remplacement temporaire ou sur du long terme).

Il est impératif de trouver un équilibre entre les besoins humains des écoles et les ressources humaines disponibles pour garantir un accompagnement de qualité auprès des élèves.

La gestion de la restauration scolaire est également un aspect complexe à prendre en compte. Fournir des repas équilibrés et de qualité aux élèves nécessite une organisation minutieuse d'autant plus avec la loi EGALIM. Le SIVOS FHL prévoit une ligne budgétaire pour les réparations ou les remplacements des équipements.

Les activités péri-scolaires jouent un rôle essentiel dans le développement des élèves et leur épanouissement. Cependant, organiser ces activités demande du temps, du personnel affecté et des moyens financiers.

Le transport des élèves est une autre facette de la gestion des écoles qui requiert une attention particulière. Assurer la sécurité et la ponctualité des trajets scolaires demande une coordination étroite et une gestion rigoureuse avec la compagnie de transport et la Région Nouvelle-Aquitaine. Le SIVOS FHL met à disposition des accompagnateurs référents pour encadrer les élèves de maternelle.



Le SIVOS gère 3 budgets : **BUDGET PRINCIPAL**, **BUDGET AFFECTE A LA RESTAURATION**, et le **BUDGET AFFECTE AU PERISCOLAIRE** pour un montant global de **850 000 €**. Même si le nombre d'enfants diminue, les charges ne baisseront pas dans les mêmes proportions (répartition des élèves sur 3 bâtiments).

Le SIVOS FHL étant la collectivité gérante en lieu et place des communes, ces dernières participent financièrement à hauteur de 250 000 € environ chaque année.

Grâce à l'engagement des élus, il est possible de relever ces défis et de garantir un environnement d'apprentissage pour tous les élèves du RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal).

POURQUOI L'EDUCATION NATIONALE FERME T'ELLE
UNE CLASSE SUR LE RPI ?

HURE FONTET LOUPIAC

A la rentrée 2023/2024, l'Education Nationale a décidé de ré-ouvrir une classe sur le site de Loupiac de la Réole qui, bien sur, n'a pas été sans conséquences pour le SIVOS. Il a fallu réaménager les locaux, gérer le mobilier, et organiser à la fois le péri-scolaire et la restauration.

Pour la prochaine rentrée, du fait de la baisse des effectifs prévue, l'Education Nationale a décidé de la fermeture d'une classe. Cette dernière classe ouverte va donc fermer et l'une des 3 professeures des écoles devra quitter le RPI.

Le maintien des 9 classes donnerait une moyenne de 19.5 élèves par classe, ce qui pour l'éducation nationale n'est pas suffisant. Avec 8 classes ouvertes, la moyenne sera de 22 élèves par classe.

2023		2024		2025	
Classes	Nombre d'élèves	Classes	Nombre d'élèves	Classes	Nombre d'élèves
PS-MS	25,00	PS-MS	19,00	PS	16,00
PS-MS	24,00	PS-MS	20,00	MS	19,00
GS	24,00	GS	21,00	GS	17,00
CP	23,00	CP	28,00	CP	23,00
CE1	23,00	CE1	25,00	CE1	28,00
CE2	27,00	CE2	22,00	CE2	26,00
CM1-CM2	27,00	CM1	25,00	CM1	21,00
CE2 - CM1- CM2	25,00	CM2	32,00	CM2	26,00
Total élèves	198,00	Total élèves	192,00	Total élèves	176,00
8 classes		9 classes		8 classes	
Moyenne	24,75	Moyenne	21,33333333	Moyenne	22

NUMEROS UTILES

Si un adulte te fait du mal:
- te fait peur
- te tape
- t'insulte
- touche ton corps
et que ça te met mal à l'aise
tu es en danger.

Appelle le 119
24h sur 24, 7 jours sur 7,
Appel gratuit

Ou si tu penses qu'on fait du mal à un autre enfant.

#EntendonsLeursCris

3677

MALTRAITANCE ANIMALE

NUMÉROS D'URGENCE

POLICE-SECOURS 17

SAPEURS-POMPIERS 18

SAMU 15

NUMÉRO D'URGENCE pour les personnes sourdes et malentendantes 114

APPEL D'URGENCE EUROPÉEN 112

Les pictogrammes sont réalisés avec le logiciel Symmeriter vendu sur www.hoptoys.fr

ARRÊTONS

LES VIOLENCES

3919

Vous êtes victime ou témoin de violences faites aux femmes ?

ELECTIONS MUNICIPALES 2026 :Le changement c'est maintenant

Pour les élections municipales de 2026, plusieurs nouvelles directives et changements importants ont été introduits. Voici les principaux points à retenir :

Scrutin de liste paritaire généralisé :

Le mode de scrutin de liste paritaire, qui était auparavant appliqué uniquement aux communes de 1 000 habitants et plus, sera désormais généralisé à toutes les communes.

Cela signifie que toutes les listes de candidats devront être paritaires et respecter une alternance femme/homme.

Suppression du panachage :

La possibilité de panachage, c'est-à-dire de rayer certains candidats ou de les remplacer par d'autres, sera supprimée. Les électeurs devront voter pour des listes complètes sans modifications

Renforcement de la parité :

Cette réforme vise à renforcer la parité au niveau local, en réponse à la crise de l'engagement local et à la baisse du nombre de candidats aux élections municipales, particulièrement dans les communes rurales

Harmonisation et simplification des modes de scrutin :

Le scrutin plurinominal à deux tours, qui s'appliquait jusqu'à présent dans les communes de moins de 1000 habitants, sera remplacé par un scrutin de liste paritaire. Cela signifie que les listes de candidats devront alterner les noms d'hommes et de femmes pour promouvoir la parité parmi les élus.

Une adaptation est prévue pour les très petites communes qui pourraient avoir des difficultés à constituer des listes complètes. Le conseil municipal sera considéré comme complet même avec deux sièges de moins que ce que prévoit la loi.

L'objectif est d'harmoniser et de simplifier les modes de scrutin pour garantir la vitalité démocratique et la cohésion municipale

Ces changements visent à améliorer la représentation des femmes dans les conseils municipaux et à encourager une plus grande participation aux élections locales.

Source : La Vie Communale

Y a-t-il un âge pour être élu ?

À l'aube des prochaines élections municipales de 2026, le sujet constitue un enjeu sociétal eu égard au nécessaire renouvellement générationnel de l'accès à la démocratie représentative et à la recherche d'une plus forte diversité des profils dans la participation des citoyens à la décision politique.

Deux constats préoccupants sont régulièrement constatés . En premier lieu, la notion de « crise de la vocation » a fait son apparition dans nos campagnes, le peu d'intérêt porté par les citoyens à la fonction de maire. Ce désenchantement se matérialiserait par deux tendances croisées : la forte diminution des volontaires à un mandat municipal, d'une part, et l'accroissement des démissions de maires d'autre part.

Les origines de cette désaffection seraient multifactorielles : contexte de réformes territoriales, complexité et technicité accrues du mandat, difficultés financières des municipalités, exigence plus forte des administrés, dans un contexte de forte défiance à l'égard du personnel politique.

Mandat	Effectifs	Répartition par classe d'âge moins de 40 ans	Répartition par classe d'âge de 40 à 59 ans	Répartition par classe d'âge 60 ans ou plus	Âge moyen
Maires	34 800	2 %	34 %	63 %	61.9 %
Adjoints au maire	114728	6 %	44 %	50 %	58.4 %
Conseillers municipaux	339478	16 %	50 %	34 %	53.3 %
Population Française de 18 à 99 ans	53655000	33 %	32 %	35 %	50.6 %

Source : www.collectivites-locales.gouv.fr

Rédaction : CHNIOULA production merci Dounia

